



*un site Natura 2000...*

# Rioumajou et Moudang

Bulletin d'information locale

n°5



C'est avec plaisir que je signe l'éditorial de ce 5<sup>ème</sup> bulletin d'information sur le site Natura 2000 Rioumajou et Moudang.

En effet, l'activité de notre site était quelque peu en sommeil depuis le départ d'Hortense Lebeau. Celle-ci est désormais remplacée : Marie Cayre a pris ses fonctions en qualité de chargée de mission environnement depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Néanmoins les données techniques ont été suivies grâce à la collaboration qui s'est organisée durant quelques mois avec nos partenaires de la DDT, de l'ONF, du CRPGE...

Trois dossiers me semble-t-il, doivent retenir notre attention :

- La confirmation de la présence de l'emblématique Desman des Pyrénées dans la vallée du Rioumajou,
- La poursuite des opérations de débroussaillage, cette fois dans la vallée du Moudang.
- La deuxième année de reconquête des estives du Lustou grâce à la mesure agro environnementale territorialisée, désormais opérationnelle et le travail du berger François Cascarra.

Ces trois dossiers montrent bien l'un des éléments forts du réseau Natura 2000 : la préservation des espaces naturels et le maintien des ancestrales pratiques montagnardes liées au pastoralisme.

Bientôt un nouveau site Natura 2000 deviendra opérationnel, celui des Berges de la Neste. Espérons que là aussi tout sera fait pour allier préservation de la nature et pratiques humaines respectueuses de l'environnement.

● *Jean-Henri Mir*  
*Maire de Saint Lary Soulan,*  
*Président du Comité de suivi Natura 2000*





A la suite de la 4<sup>ème</sup> année d'animation du site Natura 2000, un constat s'impose : la Vallée du Rioumajou et du Moudang est un site dynamique, tant au niveau forestier qu'au niveau pastoral, avec des mesures exemplaires. **Voici un bilan des actions menées en 2009 et 2010, et les perspectives à venir :**



Arbre «bon pour la biodiversité»

## Les contrats forestiers du Rioumajou

L'objectif de ces contrats forestiers est de conserver de vieux arbres présentant un intérêt écologique important pour de nombreuses espèces (insectes, chauves-souris, mousses,...). Le premier Contrat forestier engagé sur 3 parcelles forestières des communes de Saint Lary et Sailhan en 2008 a permis de maintenir sur pied 80 arbres « bon pour la biodiversité » pour une durée de 30 ans. Un panneau sur cette mesure a été mis en place en 2009 afin de l'expliquer aux personnes fréquentant la vallée. L'opération a été renouvelée en 2009 pour donner naissance à un 2<sup>nd</sup> contrat sur 4 parcelles supplémentaires des

communes de Saint Lary et Sailhan. 80 arbres ont donc de nouveau été conservés en partenariat avec l'ONF. Un autre panneau d'information a été mis en place au printemps 2010 sur le sentier de Péguère, et un nouveau contrat forestier devrait voir le jour en 2011.

... Depuis 2009, une circulaire du Ministère prévoit que l'aménagement forestier doit prendre en compte les objectifs de conservation des habitats et espèces des sites Natura 2000. Les plans d'aménagement forestiers (régissant les pratiques sylvicoles à une échelle de 15 ans) révisés depuis dans la Vallée du Rioumajou ont intégré ces objectifs de conservation.

## Zoom sur les actions pastorales ...

Les estives représentent environ 2/3 de la surface du site Rioumajou et Moudang. Le pastoralisme représente un des 2 grands enjeux du site, avec l'enjeu forestier. Il est très important de maintenir les pratiques pastorales existantes et de limiter la déprise. La perte de ces activités conduit à l'embroussaillage des estives, ce qui appauvrit progressivement les milieux et le nombre d'espèces qui les composent. Une bonne gestion pastorale est garante de l'équilibre et de la diversité des milieux d'altitude. De plus, une réelle volonté émane des communes pour valoriser ce patrimoine constitué des cabanes et abris pastoraux.

### Les travaux d'amélioration pastorale réalisés en 2009 et 2010 :

- **La rénovation de la cabane de Soulé et le parc de tri de Frédancon**

Les travaux de rénovation de la cabane de Soulé portés par la commune de Saint-Lary Soulan ont été réalisés en 2009 par M. Anglade. La réalisation du parc de tri devant la cabane de Soulé, portée par le Groupement pastoral du Rioumajou a été initié en 2009.

- **La mise en place de la Mesure Agro Environnementale de Territorialité (MAET) de Niscoude - Guerreys**

Mise en place en 2009 sur l'estive du Lustou, dans le quartier de Niscoude – Guerreys, cette mesure de gestion issue du Document d'Objectif (document fixant les actions à réaliser sur le site Natura 2000 pour une durée de 6 ans), a permis de répondre à des menaces localisées de perte de biodiversité dans ce secteur en déprise. Il s'agit d'un territoire éloigné, présentant des difficultés d'accessibilité et doté de peu d'équipements pastoraux. Peu à peu, l'herbe laissait place à une végétation d'arbustes (genévriers et rhododendrons) et les sentiers non entretenus par les troupeaux se refermaient.

Pour marquer son engagement, le Groupement pastoral du Rioumajou, gestionnaire de ce quartier, a signé ce contrat MAET en septembre 2009 pour une durée de 4 ans, avec pour objectif de renforcer l'utilisation de la zone, grâce à l'accueil de nouveaux troupeaux et à l'équipement du quartier en conséquence. Le contrat comporte plusieurs engagements : un engagement d'entretien par le pâturage : mesure socle équivalente à la PHAE (Prime Herbagère Agro Environnementale), à laquelle s'ajoutent deux engagements unitaires pour le site : l'enregistrement des interventions et des pratiques ainsi que la mise en place d'un plan de gestion pastorale (effectifs, répartition, mode de conduite,...).

- **Bilan des 2 années de mise en œuvre de la MAET (saisons d'estives 2009 et 2010)**

Le berger, M. Cascarra a monté 900 brebis durant l'été 2009 et 2010. Il a pu observer en deux ans une évolution positive du secteur de la Niscoude - Guerreys. Les sentiers se redessinent, la zone est bien nettoyée et entretenue par les troupeaux. Même les isards reviennent alors qu'ils avaient déserté les lieux.

Lors du bilan de la saison d'estive 2009, il est ressorti que l'amélioration des équipements pastoraux était une priorité pour le berger, car ce quartier est difficile d'accès et la cabane pastorale n'offrait que très peu de confort. Face à ce constat, le projet d'aménagement de la cabane du Thou a été envisagé lors d'une réunion avec le Groupement pastoral du Rioumajou, et approuvé par le Comité de pilotage du site Natura 2000 en novembre 2009.

- **Début des travaux de la cabane de Thou en 2010**

Une partie de la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur de la cabane a été confiée au Groupement pastoral du Rioumajou. Le projet d'aménagement extérieur sera lui porté par la commune de Saint Lary Soulan.

Les travaux de la cabane du Thou sont organisés en deux tranches :

- Une première tranche a été réalisée en 2010, avec le captage de l'eau (abreuvoirs), l'aménagement intérieur de la cabane : isolation et plancher.
- La seconde tranche des travaux est prévue en 2011 et comporte l'extension de la cabane.



## Débroussaillage et suivi de la végétation

Le suivi de la végétation après le débroussaillage d'une lande à genévrier dans le secteur de l'Etat (Hospice du Rioumajou) est réalisé chaque année par le CRPGE (Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace) depuis 2007. Il permet d'observer comment la végétation réinvestit le secteur suite au débroussaillage et quel est le comportement des troupeaux vis-à-vis de ces zones.

Le suivi 2009 révèle qu'après l'installation d'une végétation transitoire de friche, la pelouse réinvestit peu à peu les placettes. Les troupeaux recommencent à pâturer à l'intérieur des par-

celles débroussaillées ; les framboisiers et les chardons y repoussent mais pas les genévriers. En 2010, seul un suivi photographique a été réalisé par l'animatrice Natura 2000 et le bilan sera dressé en 2011 par le CRPGE, après les cinq années de suivi.

A la suite de cette expérience, la commune de Tramezaygues a entrepris en 2010 des travaux de débroussaillage. Ils ont été réalisés sur 4 hectares aux alentours des Granges du Moudang, fin août 2010 afin de ne pas déranger la nidification, ni perturber la chasse.



## Les suivis d'espèces

- **Le suivi de la Buxbaumie (*Buxbaumia viridis*)**

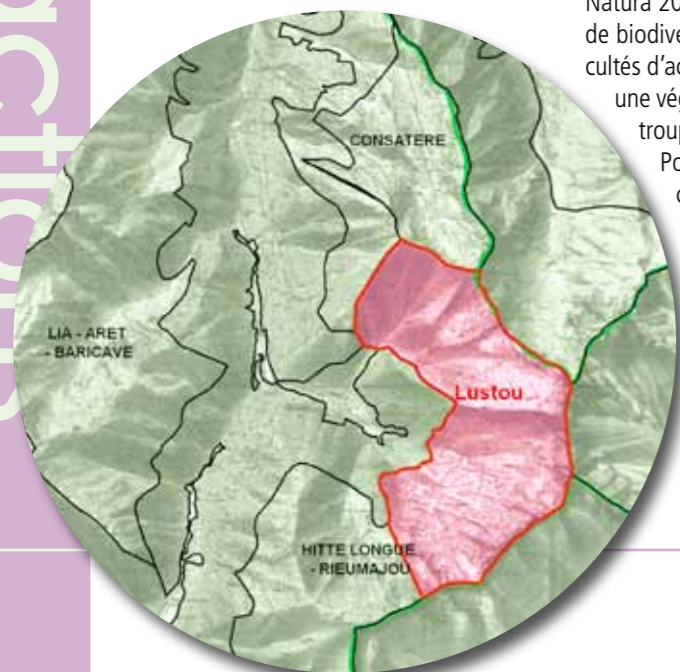
L'objectif de cette action est d'améliorer la connaissance de sa répartition et de mettre en place un suivi de l'espèce sur les stations les plus intéressantes. L'Association Nature Midi Pyrénées a réalisé 3 jours de prospections durant lesquelles plusieurs stations ont été identifiées dans la vallée du Rioumajou, révélant la présence d'un noyau important pour la conservation de l'espèce au niveau régional.

Plusieurs placettes de suivi ont été déterminées afin d'analyser l'évolution de ces mousses sur les années à venir. Il est important de noter que la présence de la Buxbaumie est directement liée à celle du bois mort en forêt, il est donc recommandé d'en laisser le plus possible au sol et de favoriser la mise en place d'îlots de vieillissement à proximité des stations identifiées afin de pérenniser les populations.



Cette petite mousse d'environ 1 cm est une espèce protégée par la Convention de Berne. Présente dans les massifs montagneux français, elle affectionne les bois en décomposition humides et ombragés.

*Buxbaumia viridis*



## Le suivi des Coléoptères saproxyliques

Ces insectes qui se nourrissent de bois mort en décomposition jouent un rôle primordial dans l'équilibre de la forêt en restituant les nutriments au sol. L'inventaire de ces espèces permet d'évaluer la qualité d'une forêt, ce sont des bio indicateurs.

Dans la Vallée du Rioumajou, la cellule entomologie de l'Ecole d'ingénieurs de Purpan a réalisé un inventaire des coléoptères présents. Les prospections ont débuté à l'été 2009 et se sont poursuivies durant l'été 2010.

Les spécialistes ont réalisé des observations « à vue », et des piégeages pour identifier les espèces présentes dans les Sapinières et les Pineraias de la vallée.

Une grande diversité d'insectes a été récoltée, confirmant ainsi la richesse globale du site et

permettant l'identification d'espèces remarquables. Le rapport des entomologistes révèle que la vallée du Rioumajou un des sites les plus riches des Pyrénées en matière de faune saproxylique. Elle abrite une grande diversité d'espèces (200 espèces ont été identifiées à ce jour) et accueille plusieurs espèces rares, vestige d'une population jadis beaucoup plus vaste. Elle mérite donc une gestion adaptée à ce patrimoine.

Afin de conserver cette biodiversité, il est important de conserver la plus grande diversité possible de types de bois mort (essences, diamètres) et de niveaux de dégradations ; de conserver ces bois en quantité pour ainsi faciliter le maintien des populations et de conserver ces bois morts dans le temps.

### • *Quilnius marcosi*,

La vallée du Rioumajou est la deuxième localité mondiale connue pour cette espèce de punaise. Dans la vallée, tous les sites connus sont des pineraies à pin sylvestre et à pin à crochet anciennement brûlés.



### • *Acmaeops marginatus*,

C'est une espèce considérée comme très rare en France, dont la larve se développe sous les écorces épaisses des troncs morts de pins.



### • *Tragosoma deparium*,

espèce rare et localisée en France dans les régions montagneuses au-dessus de 1500 m d'altitude



### • *Calitys scabra*,

Très rare coléoptère vivant sur des champignons



## Infos

Le site Internet du Réseau Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr/>

## Des questions ?

La mairie de Saint Lary Soulan et son animatrice Natura 2000 se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

### Mairie de Saint Lary Soulan

Place de la Mairie BP 40

65170 Saint Lary Soulan

Service Environnement : tél. 05 62 40 87 87

[mariecayre@mairie-saint-lary.fr](mailto:mariecayre@mairie-saint-lary.fr)



• Le document d'objectifs est en libre consultation dans chacune des mairies concernées par le site (Saint Lary Soulan, Tramezaygues, Sailhan et Estensan).

• Les rapports et publications concernant les suivis d'espèces sont disponibles et peuvent être consultés à la mairie de Saint Lary Soulan.

**Textes :**  
Marie Cayre

**Crédits photos :**  
H. Lebeau - L. Nedelec  
P. Dunoguez - J. Celle  
P. Zagatti - L. Valladares  
N. Gouix - A. Sallent  
F. Dubouilh

**Mise en page :**  
[www.emendy.com](http://www.emendy.com)

**Impression :**  
Conseil Imprime - Tarbes



Imprimé sur papier recyclé - janvier 2011

